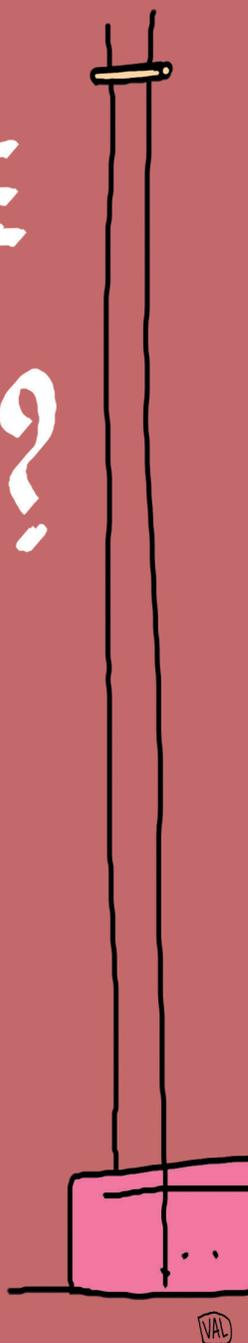


COMMENT FAIRE AUGMENTER NOS SALAIRES ?

ET HOP!



VAL

Comment faire augmenter nos salaires ?

On l'a vu, le coût de la vie augmente fortement ces derniers mois, principalement à cause de l'augmentation des coûts de l'énergie. L'indexation des salaires est un mécanisme essentiel mais imparfait. L'indexation a pour objectif de maintenir le pouvoir d'achat des travailleurs quand le coût de la vie augmente, mais il ne permet pas à tous les travailleurs de faire face à cette augmentation des prix et principalement, pour les petits salaires pour qui les factures d'énergie pèsent lourd dans le budget. Les inégalités sociales se jouent aussi face à la question énergétique : entre d'une part, des travailleurs obligés d'aller en voiture au boulot, locataires de logements mal isolés ; et d'autre part, d'autres, plus aisés, qui ont une voiture de société, une carte essence et une maison bien isolée avec des panneaux solaires sur le toit.

Face à cette question, en plus des propositions pour réduire la facture énergétique (ci-contre), il existe une solution assez simple : augmenter nos salaires et pouvoir à nouveau négocier librement des augmentations de salaires.

En Belgique, depuis 25 ans maintenant, une loi empêche nos salaires d'augmenter. Cette loi dite « de 1996 » impose un plafond que les augmentations de salaire négociées tous les deux ans dans le cadre de l'Accord Interprofessionnel ne peuvent dépasser. Ce plafond est calculé en fonction des prévisions d'augmentations des salaires dans les trois pays voisins. Pour 2021-2022, la marge était de 0,4%. Si dans votre entreprise les salaires coûtaient 100 au 1^{er} janvier 2021, ils peuvent augmenter jusqu'à coûter 100,4 au 31 décembre 2022, mais pas plus. 0,4%, cela correspond à une augmentation de 6€ brut par mois pour le salaire minimum. Si cette loi n'est pas radicalement modifiée, la marge salariale sera de 0% pour 2023-2024, soit un blocage total de nos salaires.

Cette loi a pour effet de limiter fortement nos augmentations de salaire, même dans des périodes de forte croissance économique, lorsque le gâteau des richesses créées en Belgique s'agrandit. Cela veut dire que depuis 25 ans, alors qu'on crée de plus en plus de richesses, une part de moins en moins importante de cette richesse revient aux travailleurs puisque nos salaires sont bloqués. Ce sont donc les patrons et les actionnaires qui sont les grands gagnants ! Cela se mesure entre autres par l'explosion des marges bénéficiaires des entreprises privées qui atteignent des niveaux records en 2021. Si on voulait maintenant revenir à la part des richesses qui allait aux travailleurs en 1996, nos salaires devraient augmenter de 5,5% (hors indexation).

Augmenter les salaires, c'est aussi bon pour l'économie : cela permet d'augmenter les débouchés des entreprises, ce qui les pousse à investir. Il en résulte des gains de productivité, de la croissance et de l'emploi. La loi de blocage des salaires casse le moteur des salaires. Supprimer la loi de blocage des salaires est la condition principale pour le rallumer.